

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

## NOMINATION DE L'HONORABLE MARY T. MOREAU À LA CSC

**Moncton, le 26 octobre 2023** – L'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick (« AJEFNB ») se réjouit de la nomination de l'honorable Mary T. Moreau à la Cour suprême du Canada. Cette nomination a été confirmée aujourd'hui par le premier ministre du Canada, Justin Trudeau.

Grâce à ses excellentes compétences de juristes, nous sommes persuadés que l'honorable juge Moreau sera en mesure d'accomplir ses nouvelles fonctions avec brio.

Avant d'accéder à ce poste, l'honorable juge Moreau a siégé à la Cour du Banc du Roi de l'Alberta pendant 29 années. Depuis 2017, elle y était d'ailleurs la juge en chef. Avant d'accéder à la magistrature, l'honorable juge Moreau a exercé en pratique privée à Edmonton, en Alberta, notamment en droit criminel, droit constitutionnel et droit civil.

En 1990, l'honorable juge Moreau a été l'une des membres fondateurs de l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta. En 1999, l'AJEFA lui avait d'ailleurs remis le prix Jean-Louis-Lebel, un prix attribué périodiquement à un(e) juriste qui fait preuve d'un dévouement exceptionnel à l'avancement de la francophonie albertaine. On se rappellera également que l'honorable juge Moreau a notamment plaidé dans *l'affaire Mahé* en 1990, où la Cour suprême du Canada avait, de façon unanime, reconnue à l'époque le droit des francophones en milieu minoritaire de gérer leurs propres établissements scolaires.

La nomination de l'honorable juge Moreau, qui est parfaitement bilingue, est très bien reçue par l'AJEFNB. Cette nomination s'inscrit dans une action essentielle de l'accès équitable à la justice dans les deux langues officielles et démontre, encore une fois, qu'il existe bel et bien d'excellent(e)s candidat(e)s à la magistrature qui sont compétent(e)s et qui maîtrisent les deux langues officielles, *a mari usque ad mare*.

Au nom de l'AJEFNB, nous offrons nos plus sincères félicitations à l'honorable juge Mary T. Moreau et lui souhaitons le plus grand des succès dans ses nouvelles fonctions.

-30-



1-506-853-4151



association@ajefnb.nb.ca



[www.ajefnb.nb.ca](http://www.ajefnb.nb.ca)



18, avenue Antonine-Maillet  
Pavillon Adrien-J.-Cormier  
Moncton, (N.-B.) E1A 3E9